



Fin de l'alerte "Gel prolongé"

Communiqué du 27 janvier 2017

Le redoux est amorcé ce vendredi 27 janvier et le retour à des températures situées dans les normales saisonnières devrait s'effectuer au cours des prochains jours.

Face à cette situation, la procédure "Gel prolongé" déclenchée le 20 janvier dernier est donc désactivée, tant pour la bécasse que pour les oiseaux d'eau.

Ce communiqué fait suite à celui du 25 janvier et s'appuie sur les informations récoltées ces deux derniers jours sur les sites de référence mais aussi d'informations parvenues par d'autres sources. Après 8 à 10 jours consécutifs de gel, la situation **des bécasses** demeure précaire dans les régions les plus concernées : Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie, l'ouest du Massif central en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie. Des observations d'oiseaux vus à découvert en plein jour et parfois en état de détresse, avec des vols de fuite très courts, nous sont parvenues ces derniers jours, notamment en Normandie et dans les Hauts-de-France. Précisons encore que malgré le gel dur dans ces régions du centre, de l'est et du nord de la France, une proportion d'oiseaux "s'est accrochée" à leur zone d'hivernage s'exposant ainsi à une longue période de jeûne entamant sévèrement leurs réserves adipeuses.

En parallèle, l'augmentation des effectifs dans les départements littoraux s'est confirmée, cela concerne à nouveau les départements proches de la Manche dans les Hauts-de-France et la Normandie. En Pays de la Loire et en Nouvelle Aquitaine, dans les départements bordant le littoral Atlantique, de la Vendée aux Pyrénées-Atlantiques, les franges littorales ont vu leurs effectifs augmenter de façon significative et jouent donc un rôle de refuge. Ce phénomène n'a toutefois pas été observé de façon flagrante en Bretagne et dans les régions méditerranéennes.

Cet épisode de froid a entraîné des conditions très difficiles et une désertion des **oiseaux d'eau** essentiellement dans les zones humides intérieures de l'Est et du Nord-est de la France, sauf dans les eaux courantes (fleuves et rivières) où ils ont pu se maintenir. Dans les régions littorales, les conditions ne se sont pas dégradées voire se sont améliorées depuis le début de la semaine (Camargue).

Conclusion

Le redoux en cours sur la France, de surcroît accompagné de précipitations, va permettre aux oiseaux de retrouver à nouveau des zones de gagnage accueillantes. Cependant il faudra 5 à 10 jours selon les régions les plus touchées par le gel prolongé, pour un retour à un état physiologique normal avec reconstitutions de réserves adipeuses pour les bécasses et également pour les espèces à sensibilité proche comme les bécassines. Durant ce laps de temps la tranquillité sera bénéfique à ces oiseaux ayant passé le cap de cette période difficile.

Merci à l'ensemble des personnes ayant participé aux suivis de terrain et à toutes celles ayant aidé au bon déroulement de ce dispositif.